

CHARTRE

DES ÉCOLES ASSOCIÉES DE L'UNESCO

ENSEMBLE, NOUS NOUS ENGAGEONS À ...

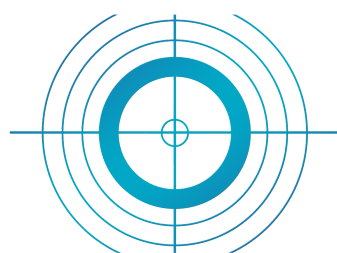


... ADHÉRER AUX OBJECTIFS DE L'UNESCO :

En mettant en place le **réseau d'écoles associées de l'Unesco** en Fédération Wallonie-Bruxelles ayant pour objectif de contribuer à développer le **mieux vivre ensemble** localement en vue de construire les fondements d'une **paix solide et durable**.

... VISER LES OBJECTIFS DU RÉSEAU :

- Promouvoir le concept de **citoyenneté mondiale** et contribuer au **développement durable**;
- Contribuer à la qualité de l'éducation par la mise en œuvre des **4 piliers de l'éducation** : apprendre à connaître, à faire, à être, à vivre ensemble ;
- Jouer un **rôle novateur** au sein du système éducatif ;
- Éclairer les jeunes sur les nouveaux **enjeux mondiaux** ;
- Produire un **effet d'entraînement** à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.



... RÉPONDRE À CERTAINES CONDITIONS :



- **Présenter un dossier** relevant différents **projets interdisciplinaires** inscrits dans le projet et dans la politique de l'établissement.
- **Réaliser des actions pédagogiques** autour des **5 thèmes** suivants :
 1. problèmes mondiaux et rôle du système des Nations unies ;
 2. droits de l'homme, démocratie et tolérance ;
 3. dialogue interculturel ;
 4. développement durable et citoyenneté mondiale ;
 5. préservation du patrimoine matériel, immatériel et naturel.
- **Développer des partenariats** autour de soi par rapport à ces enjeux et en informant l'entourage de l'établissement.

... (EN TANT QU'ÉTABLISSEMENT)

- Être actif au **renforcement** des principes et des programmes de l'UNESCO, en classe et avec les partenaires de l'établissement ;
- Donner de la **visibilité** au programme ;
- Mettre en œuvre des projets dont la démarche permet de **développer les connaissances et les compétences** du socle commun ;
- Désigner un.e **référent.e** au sein de l'établissement scolaire chargé.e d'entretenir un contact direct et régulier avec la coordination nationale de la FWB ;
- Organiser la **participation du/de la référent.e** à la réunion annuelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles et prendre en charge son déplacement ;
- Transmettre à la Commission nationale pour l'UNESCO un **rapport d'activité** selon des modalités propres à l'établissement, entre les mois de juin et août ;
- Établir des **liens de communication** entre les écoles associées du territoire national ou d'autres pays ;



... (EN TANT QUE COORDINATION NATIONALE FWB)

- Promouvoir le réseau en assurant le maximum de **visibilité aux activités** ;
- **Valoriser ses actions et ses initiatives** en les portant à la connaissance de l'Unesco, du ministère et de toute institution compétente dans le domaine éducatif, notamment par le biais des espaces en ligne dédiés ;
- Assurer une **veille documentaire et diffuser toute information utile** concernant les événements organisés par l'Unesco ;
- Organiser un **temps annuel de formation et d'échanges de pratiques** pour les référent.e.s des établissements du réseau ;
- Faciliter les **prises de contact entre établissements du réseau national et du réseau international** ;
- Faciliter l'organisation de **rencontres entre écoles associées** et jouer un **rôle de conseil** auprès des porteurs de projets ;
- Associer les adhérent.e.s du réseau aux **groupes de réflexion** organisés par la coordination nationale FWB, ainsi qu'aux réunions contribuant à l'**élaboration des politiques** et des pratiques éducatives ;
- **Associer** les établissements **aux réunions internationales** organisées sous l'égide de l'Unesco.
- **Constituer un comité de pilotage** vis-à-vis des actions à mener, des réflexions et des outils destinés aux écoles associées, en y intégrant des partenaires issus du monde associatif ou institutionnel ayant un lien pertinent avec les objectifs du réseau tels que définis plus haut.



FAIT À COURRIÈRE, LE 21 SEPTEMBRE 2020,